

# TRABEC FLASH

## Supplément spécial PLU

Supplément au Bulletin d'information périodique n° 286 – 27/09/2021

### PLU - Plan Local d'Urbanisme - et Enquête Publique

L'ancien Plan d'Occupation des Sols - POS - étant devenu caduc, il était devenu nécessaire de pouvoir disposer d'un Plan Local d'Urbanisme - PLU - qui définit le projet urbain en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement.

Les travaux préparatoires engagés depuis 2015 par la Commune, ont été poursuivis sous l'autorité juridique de la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) devenue compétente en matière de PLU, de document d'urbanisme et de carte communale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Après plusieurs années d'études et d'élaboration du projet - délais encore rallongés par la pandémie - le projet touche à son terme.

Par arrêté du 21 septembre 2021 la CC2T a officiellement fixé les dates relatives à l'**Enquête Publique**, pour une durée de 35 jours, **du 18 octobre 2021 à 10h00 au 22 novembre 2021 à 12h00**. Le siège de l'enquête publique est à la mairie de Villey le Sec.

Le **commissaire enquêteur** désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nancy est Monsieur Luc MARTIN.

Il assurera des permanences à la mairie

- le **lundi 18 octobre 2021**, de 10h00 à 12h00
- le **mardi 16 novembre 2021**, de 17h00 à 19h00
- le **lundi 22 novembre 2021**, de 10h00 à 12h00

et une **réunion publique** à la salle des Fêtes

- le **lundi 18 octobre 2021**, de 20h30 à 22h00

Durant toute la durée de l'enquête, vous pouvez consulter le dossier d'enquête publique et présenter vos observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture + les lundis après-midi de 14h30 à 18h30 à la mairie

- sur support papier, soit à la mairie, soit au siège de la CC2T
- sur un poste informatique à la mairie, si besoin,
- sur le site Internet de la CC2T <https://www.terrestouloises.com/terres-touloises-au-quotidien/je-participe/je-donne-mon-avis-concertations-publiques/>

ou adresser vos remarques par voie postale à M. le commissaire enquêteur - projet PLU Villey le Sec - Commune de Villey le Sec, 2 place de l'Eglise, 54840 Villey le Sec

Vous avez la possibilité de vous manifester si vous avez des remarques à formuler : n'hésitez pas à prendre connaissance du projet !

Retrouvez l'intégralité des informations et de l'arrêté d'enquête publique sur notre site Internet [villeysec.fr](http://villeysec.fr)